

un **Territoire**  
un **Projet**  
une **Enveloppe**



L'AVENIR, L'AVEYRON  
L'Aveyron attractif

**PARTICIPEZ**

## Appel à projets pour un développement concerté du Lévézou

Cantons de Pont-de-Salars, St-Beauzely, Salles-Curan et Vezins-de-Lévézou

### Développer la randonnée pédestre

Randonnée

**Objectifs** : Sauvegarder des chemins, pérenniser et développer la randonnée par l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

**Actions** : Mise à jour du PDIPR sur les 21 communes concernées par le TPE, définition des programmes d'aménagement et de valorisation.

Priorités aux circuits du topo-guide des Monts et Lacs et au Camin'Farrat.

**Modalités** : Choix d'un prestataire spécialiste et prise en charge à 100% par l'enveloppe TPE.

Bénéficiaires

Collectivités locales



Bénéficiaires  
Collectivités locales

Aménagement rural

### Améliorer les chemins de randonnée

**Objectifs** : Améliorer l'offre de randonnée par sauvegarde, restauration des chemins ruraux et valorisation du petit patrimoine bâti attenant.

**Actions** : Travaux de réouverture ou restauration de chemins. Acquisition foncière d'assise de chemin et démarches administratives pour les régulariser. Travaux de restauration du petit patrimoine bâti attenant.

**Modalités** : Aide financière à hauteur de 50% (travaux ponctuels) ou 60% (approche globale).



Aménagement rural

### Entretien des chemins ruraux

**Objectifs** : Diffusion de méthodes d'entretien des chemins ruraux auprès des communes, en vue de leur optimisation.

**Actions** : Etat des lieux à partir de 2 communes expérimentales. Evaluation des méthodes et des coûts. Création et diffusion d'un document de synthèse aux 21 communes concernées.

**Modalités** : Partenariat Conseil Général / Chambre d'Agriculture.

Partenariat technique avec le Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Bénéficiaires

Collectivités locales



## Informations pratiques

### Comment répondre à l'appel à projets ?

**Communes** : Lettre de saisine au Président du Conseil Général et délibération

**Particuliers** : Lettre de saisine au Président du Conseil Général, demande de dossier

### J'ai une question. Qui contacter ?

Conseil Général  
Direction Agriculture et Aménagement de l'Espace  
05.65.75.82.22



Avec la participation de



## Edito

Soutenir les initiatives du monde rural, accompagner les projets que les acteurs du territoire déterminent eux-mêmes après concertation, conforter l'agriculture dans son rôle de pilier de la ruralité : tels sont les objectifs de l'opération «Un Territoire, un Projet, une Enveloppe» (TPE). Le Lévézou a répondu à la proposition d'expérimentation du Conseil Général. Je tiens à remercier tous les acteurs s'étant mobilisés pour ces réflexions. 200 personnes, au cours de près de 20 réunions de concertation, ont participé aux travaux menant au résultat que vous trouverez dans ce document.

Ce programme 2010 constitue une première étape pour le Lévézou. Afin d'accompagner sa mise en œuvre la collectivité départementale a mobilisé une enveloppe de 100 000 €. Pour bénéficier de ces financements, je vous encourage vivement à répondre à cet appel à projets pour concrétiser l'important travail que vous avez effectué et qu'ensemble nous parachevons cette démarche concertée pour le développement du Lévézou.

**Jean-Claude LUCHE**  
Président du Conseil général

## «Agriculture à la loupe» et TPE, c'est quoi ?

Les 4 cantons concernés par l'expérimentation ont fait l'objet d'un diagnostic territorial centré sur l'agriculture et les usages de l'espace rural. Ce diagnostic, intitulé «Agriculture à la loupe», a permis de montrer le rôle central de l'agriculture et de mettre

en lumière les enjeux pour son avenir. Ce diagnostic a servi de support à une réflexion pour faire émerger de nouveaux projets. Des priorités cantonales ont ainsi été définies, permettant la mise en place de groupes de travail.

Ces groupes de travail ont proposé au comité de pilotage territorial des actions à mettre en œuvre pour répondre aux problématiques de terrain.

## Un appel à projets comment ça marche ?

Les projets prioritaires ont été définis par les représentants du territoire. Si vous avez un projet en lien avec les priorités présentées dans ce document, il vous suffit de saisir le Président du Conseil Général par un courrier, en vue de constituer un dossier. Les formulaires de demandes de pièces sont disponibles auprès des services de la collectivité départementale.

un programme de financement sur 21 communes



## Enveloppe AGRICULTURE

### Aménagement rural

## Réaliser un diagnostic rural communal

**Objectif** : Améliorer l'organisation foncière du Lévézou.

**Actions** : Etat des lieux des besoins, recensement des volontés, propositions d'interventions. 8 communes prioritaires : Le Vibal, Pont-de-Salars, Agen d'Aveyron, Arques, Saint-Laurent-de-Lévézou, Vezins-de-Lévézou, Saint-Léons, Curan.

**Modalités** : Choix d'un prestataire et prise en charge à 100% par l'enveloppe TPE.

### Bénéficiaires

Collectivités locales

Exploitants agricoles



### Aménagement rural

## Réouvrir les espaces à enjeux

**Objectif** : Revalorisation d'espaces à enjeux agricoles et paysagers.

**Actions** : Etat des lieux sur les territoires des communes prioritaires, Montjoux et Le Viala du Tarn.

Définition de programmes collectifs de travaux : défrichage, remise en état de terrasses, mise en place de clôtures et de points d'eau.

**Modalités** : Aide financière aux investissements à hauteur de 30% du montant éligible.

### Bénéficiaires

Collectivités locales



### Aménagement rural

## Améliorer la situation foncière

**Objectif** : Participer à l'amélioration des conditions foncières d'exploitation agricole par l'échange à l'amiable de parcelles.

**Actions** : Animation des échanges sur les communes prioritaires. Information sur l'ensemble du territoire. Réalisation de documents administratifs liés aux échanges : actes notariés, divisions de parcelles, documents d'arpentage.

**Modalités** : Aide financière aux frais administratifs (frais de notaire et de géomètre), de 40 à 100% selon l'intérêt, la surface et le nombre de co-échangeants.

### Bénéficiaires

Exploitants agricoles



### Economie

## Valoriser vos produits agricoles

**Objectifs** : Initier des projets collectifs pour la valorisation des produits agricoles. Travail complémentaire à l'émergence de sites de vente directe, à jumeler avec les points d'accueil et de promotion du territoire.

**Actions** : Journée d'étude sur la dynamique de projets collectifs de valorisation et visite de réalisations.

**Modalités** : Partenariat Conseil Général / Chambre d'Agriculture. Mobilisation de l'enveloppe TPE pour la journée d'étude.

### Bénéficiaires

Propriétaires fonciers

Exploitants agricoles



## Favoriser la transmission des exploitations

### Economie

**Objectifs** : Aider les futurs cédants à connaître et estimer le potentiel de leur outil de production pour faciliter la transmission.

**Actions** : Réalisation d'entretiens «Y voir Clair». Diagnostics de durabilité d'exploitation pour les agriculteurs intéressés. Test sur la commune de Saint-Laurent-de-Lévézou.

**Modalités** : Prise en charge via le partenariat Conseil Général / Chambre d'Agriculture.

### Bénéficiaires

Exploitants agricoles



### Bénéficiaires

Exploitants agricoles



### Economie

## Développer l'agro-tourisme local

**Objectifs** : Faire émerger des projets locaux agro-touristiques. Travail complémentaire à l'émergence de sites de vente directe, à jumeler avec les points d'accueil et de promotion du territoire.

**Actions** : Journée d'étude: visite d'exploitation et analyse des composantes de projets agro-touristiques.

**Modalités** : Animation : partenariat Conseil Général / Chambre d'Agriculture. Mobilisation de l'enveloppe TPE pour la journée d'étude.

### Environnement

## Mieux intégrer les bâtiments agricoles

**Objectifs** : Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments agricoles.

**Actions** : Etat des lieux, sensibilisation, propositions d'aménagements par un spécialiste, travaux d'aménagement paysagers. Priorités à la zone de co-visibilité des lacs et sur les communes concernées par la loi littoral (Canet-de-Salars, Prades-de-Salars, Curan, Salles-Curan).

**Modalités** : Etat des lieux et sensibilisation dans le cadre du partenariat Conseil Général / Chambre d'Agriculture. Interventions du CAUE et de l'Association Arbres, Haies, Paysages de l'Aveyron. Aide financière aux travaux d'insertion paysagère à hauteur de 30% des dépenses éligibles.

### Bénéficiaires

Exploitants agricoles

Groupements agricoles



### Bénéficiaires

Collectivités locales

Groupements agricoles



### Environnement

## Valoriser collectivement la ressource bois

**Objectifs** : Appui à l'émergence de projets collectifs de valorisation de la ressource bois.

**Actions** : Réunions d'information aux CUMA locales et collectivités, appui au montage de projets.

**Modalités** : Animation technique : prise en charge dans la convention Conseil Général / FD CUMA.

### Bénéficiaires

Collectivités locales

Exploitants agricoles



### Société

## Faciliter la cohabitation en milieu rural

**Objectifs** : Faciliter la cohabitation et la communication entre agriculteurs et ruraux.

**Actions** : Organisation de journées fermes ouvertes réservées aux habitants de la commune. 2 communes prioritaires : Villefranche-de-Panat et Flavin.

**Modalités** : Animation technique prise en charge par la convention Conseil Général / Chambre d'Agriculture.